



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 127666

Texte de la question

M. Frédéric Reiss interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le comité stratégique des langues. En avril 2011, a été mis en place un comité stratégique des langues sous la présidence de l'angliciste Suzy Halimi. Constatant que le niveau d'anglais des Français est une « faiblesse », le ministre a demandé au comité l'établissement d'un rapport avant la fin de l'année 2011. Ce rapport doit notamment traiter de la pratique de l'oral, de la place des outils numériques et du rôle des innovations pour progresser dans l'apprentissage des langues vivantes, de l'école maternelle à la terminale de lycée. Suite à cette initiative, il souhaite connaître les axes de réforme proposés par le comité, notamment en termes de répartition des volumes horaires à chacun des niveaux. Par ailleurs, il souhaite interroger le ministre sur les perspectives de réflexion en intégrant plusieurs langues étrangères plutôt que la seule langue anglaise, tenant ainsi compte des spécificités régionales et notamment de la « langue du voisin » dans les régions frontalières.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127666

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1009

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)